**Evaluation des progrès des élèves :**

Pendant la formation :

- quatre évaluations de synthèse correspondant aux quatre étapes de la formation

- Des évaluations de chaque compétence à la fin des étapes.

- Des examens blancs sont réalisés à la fin de la formation.

Les deux examens évaluent :

Examen théorique :

- les connaissances théoriques indispensables à la conduite. ETG (Epreuve du code de la Route) : Obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40

Examen pratique :

- la connaissance des consignes de sécurité.

- l’aptitude à la conduite du véhicule, garantir sa sécurité et celle des autres usagers.